

Libérer le travail en psychiatrie

Jean-Paul Bossuat

DANS **PSY CAUSE** 2007/1 n° 47 , PAGES 2 À 2

ÉDITIONS **PSY CAUSE INTERNATIONAL**

ISSN 1245-2394

DOI 10.3917/psca.047.0003

Date de mise en ligne : 27/02/2026

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-psy-cause-2007-1-page-2?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Psy Cause International.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



Libérer le travail en psychiatrie

Ainsi les Français ont voté majoritairement pour un programme politique qui annonce la fin de l'immobilisme et la rupture. Un nouveau discours demande à des psy plutôt enclins de par leur pratique auprès des malades mentaux à développer leur esprit critique et à une prise de recul, de se positionner comme efficaces et opérants. Reste à définir ce qui est la meilleure attitude thérapeutique pour atteindre les objectifs. C'était dans l'air du temps lorsque l'année dernière nous avons choisi le thème de notre congrès annuel qui vient de se dérouler à Antibes : « Les thérapies brèves : mythe ou réalité ? ».

Dans notre argument, nous écrivions : « le concept de thérapie brève est-il un effet de mode récurrent, sorte de miroir aux alouettes qui promet la guérison du symptôme au moindre coût tant au niveau financier que de l'investissement psychique de la personne ? ». Sigmund Freud lui-même avait au départ considéré la psychanalyse comme une thérapie brève. Ce sont les résistances des analysants qui ont amené la découverte de la notion de pulsion de mort puis de jouissance. Le symptôme a une fonction dans l'économie globale de la personne et de vouloir le traiter isolément, on court à l'échec. Quoiqu'un traitement de brève durée puisse, avec ses limites, être envisagé dans ce qu'il peut apporter comme soulagement immédiat d'une souffrance insupportable. Pourquoi alors ne pas entendre ceux qui nous demandent de définir nos missions ?

Etre « opérant et efficace » devrait avoir une contrepartie au niveau de nos tutelles. Notre nouveau Président de la République, Nicolas Sarkozy, nous indiquerait-il la voie en constituant un gouvernement au sein duquel on n'a jamais vu aussi peu d'Enarques ? Libérer le travail passera en psychiatrie par une remise en cause de l'immobilisme généré par un excès de bureaucratie. Nous serions unanimes, nous qui oeuvrons sur le terrain au niveau du soin, à approuver le retour après un quart de siècle, d'une administration au service et sous la tutelle des soignants. La mascarade du plan Hôpital 2007 dans laquelle la délégation de pouvoir aux médecins chef de pôle est à l'entière discrétion des directeurs administratifs, montre le chemin à parcourir face au poids de certains lobbies. Il faudra un réel courage politique. La dynamique des lieux de traitement ne serait plus soumise à des priorités et un discours importés du monde de l'entreprise et extérieurs à nos réalités. Contrairement aux apparences, la fin d'un empilement de couches administratives rendrait le soin moins coûteux, en particulier en libérant le travail des praticiens du soin. Libérer le travail en psychiatrie, c'est ainsi donner une place à la créativité, jouer la complémentarité des bonnes volontés, par exemple une coopération entre un secteur de psychiatrie et des infirmières libérales.

Pourquoi ne pas espérer que le mieux puisse advenir même si l'on se doit d'être vigilant, à l'image de nos concitoyens.

Montfavet, le 18 juin 2007
Jean-Paul BOSSUAT